

Ecrit par Echo du Mardi le 2 novembre 2023

Deux nouvelles communes vauclusiennes reconnues en état de catastrophe naturelle



Après les communes de Sablet et des Beaumettes, c'est au tour des communes de Loriol-du-Comtat et de Mondragon d'être reconnues en état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel en date du 17 octobre 2023, publié au Journal Officiel le 1^{er} novembre 2023, au titre du phénomène de sécheresse et réhydratation des sols survenu en 2022.

Les personnes sinistrées ont jusqu'au 1^{er} décembre prochain pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

V.A.